



CER⁷⁷
Clubs Escrime Réunis

FICHE D'INSCRIPTION CER77

Saison 2025-2026

Section Avon

RÉSERVÉ CLUB

EXTRANET	☐
FACTURE À FAIRE	☐ FAITE ☐
PAIEMENT :	
AUTRE(S) :	

LICENCIÉ(E) :

NOM :	Prénom :
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse :	
Téléphone fixe :	Téléphone mobile :
Adresse mail :	Gaucher/Droitier

CERTIFICAT MÉDICAL (À COCHER ET REMPLIR) :

Mineur (choix) : ☐ Attestation de santé	☐ Certificat médical(CM)
Vétéran (né avant 1985) : ☐ CM en date du	
Majeur (choix) : ☐ CM en date du	☐ Renouvellement

À CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

NOM :	Prénom :
Adresse :	Profession :
Téléphone fixe :	Téléphone mobile :

À COCHER POUR VALIDER :

- ☐ Je certifie avoir pris connaissance des conditions d'inscription et de règlement pour l'année 2024-2025 concernant mon inscription ou l'inscription de mon enfant. En particulier je reconnais être informé que :
 - Je suis tenu de rembourser toute casse ou perte de matériel prêté par le CER77.
 - En cas de non-restitution de la tenue et masque au plus tard le dernier cours de la saison, le chèque de caution sera encaissé.
 - Le port de chaussures destinées exclusivement à la pratique de l'escrime est obligatoire.
- ☐ J'autorise le CER77 à utiliser des photos prises lors d'entraînement ou de compétition afin de promouvoir le club sur ses réseaux.
- ☐ Je me dois de vérifier la présence de l'enseignant et l'ouverture de la salle avant de quitter le complexe sportif. Le CER77 n'est pas responsable en cas d'accident survenu suite au non-respect de cette obligation.
- ☐ J'autorise mon enfant à quitter seul la salle d'armes.
- ☐ En cas d'urgence, j'autorise le CER77 à prendre toute mesure nécessaire pour la sécurité et la santé de mon enfant.

Signature :

CALCUL DE COTISATION SAISON 2025-2026

Je sollicite mon adhésion au CER77 au montant suivant :

CATÉGORIE		M7-M9 2017 - 2020	M11-M13 2013 - 2016	M15 2011 - 2012	M17-M20 Sénior-Vétéran - 2006 et avant	Médiéval 16 ans et plus	MSF 12 ans et plus	NOTES
Cotisation annuelle		160€	200€	210€	260€	210€	132€	Entourez votre choix
Licence FFE	Rayer si inutile	65€	70€	70€	70€	70€	70€	
Option assurance complémentaire	+ 1.70€							Cochez votre choix
Réduction famille	- 50€							Cochez votre choix
Réduction étudiant(e)	- 50€							Cochez votre choix
Livret des lames et des armes	+ 5€							Voir Maîtres d'armes
Location matériel	Report du contrat de location							Complétez l'annexe
Montant total à régler								

RÈGLEMENT :

☐ Règlement groupé de plusieurs cotisations. Sur la fiche de :
Sur cette fiche pour :

Mode de règlement	Quantité		Montant
Chèques vacances			
Coupons Sport			
Chèques	Numéro	Emetteur	
15/09/25 N°1			
15/11/25 N°2			
15/01/26 N°3			
Carte bancaire (1)	Le montant de la transaction sera divisé en 3 paiements mensuels consécutifs réalisés automatiquement après demande d'autorisation.		
Pass' Sport (2)	Code + Justificatif		

(1) Les frais occasionnés par tout impayé (frais bancaires, frais de rejet, frais de recours...) seront à la charge du tireur. Toutes cotisations et factures non réglées dans le délai d'un mois donneront lieu à l'application d'intérêts de retard au taux de trois fois l'intérêt légal. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due pour frais de recouvrement (Loi n°2012-387 du 22 Mars 2012 et décret du 2 Octobre 2012)

(2) le Pass'Sport s'adresse aux enfants qui bénéficient de l'allocation de rentrée scolaire, de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou de l'allocation aux adultes handicapés. Présentation du courrier du ministère de l'éducation nationale avec le code présent sur le courrier.

CONTRAT DE LOCATION DE MATÉRIEL 2025-2026

Nom :	Prénom :	Catégorie :
-------	----------	-------------

MATÉRIEL	Numéro	Remarques	Location	Cautiion
☐ Masque			20 €	100 €
☐ Veste			25 €	100 €
☐ Pantalon			20 €	100 €
☐ Sous-cuirasse			15 €	80 €
☐ Gant + fil			15 €	30 €
☐ Bustier			0 €	35 €
☐ Epée électrique			30 €	100 €
MONTANT TOTAL DE LA LOCATION (Montant reporté sur le calcul de cotisation)				
Montant total du dépôt de garantie (1)				

N° Chèque	Emetteur du chèque de caution	Montant

(1) Le chèque de caution n'est pas encaissé, il est destiné à couvrir :

- les dommages qui peuvent survenir en cours de location,
- la non-restitution du matériel loué à la fin de l'adhésion

Il sera remis à la fin de l'adhésion, sous réserve d'exécution par le tireur des clauses et conditions du présent contrat.

TARIF DES RÉPARATIONS ET REMPLACEMENT DU MATÉRIEL :

MATÉRIEL	Collage épée	Lame cassée	Fil de corps	Pointe épée	Forfait entretien (2)
TARIF	15 €	Lame 2 : 35 € Lame 5 : 45 €	3€	0 €	20 €

(2) Forfait à l'attention des personnes possédant leur propre matériel et souhaitant bénéficier d'un forfait de réparation de matériel à hauteur de 20 euros sur l'année. Le forfait comprend réparations d'épée en tout genre, réparation de masque, réparation de fil de corps et une formation sur la détection de panne.

Je soussigné(e) (ou responsable légal pour les mineurs) déclare avoir reçu le matériel et m'engage à l'entretenir (laver régulièrement la tenue max 40, pas de sèche linge ni d'eau de javel) et à le restituer dans le même état (réparation effectuée avant la fin de l'adhésion). Les épées doivent être transportées dans un sac fermé, à l'abri de l'humidité.

Fait à Le

Signature :